

Mardi 7 juillet 2020

Après la crise du Covid-19, le *Pass classe de mer* évolue La Région vote une aide directe aux centres de classes de mer

Pour la trentaine de centres nautiques avec hébergement situés sur le littoral breton, la crise sanitaire a provoqué un violent coup d'arrêt, et ce alors que la Région Bretagne venait de lancer un *Pass classe de mer* destiné aux organisateurs de ce type de séjours. Aux premiers jours du déconfinement, la collectivité a souhaité faire évoluer son dispositif et l'abonder de 60 000 €, portant ainsi à 180 000 € l'enveloppe globale attribuée aux projets de nautisme éducatif et de découverte du milieu marin. Elle permettra de venir en aide aux structures d'accueil, très éprouvées par la crise, et d'inciter encore davantage les groupes et classes à revenir séjourner en bord de mer ! Les responsables de ces structures ont jusqu'au lundi 31 août pour solliciter ce soutien financier de la Région.

Alors que la saison débutait à peine, **toutes les classes de mer ont été annulées, mi-mars**, laissant les centres d'accueil en grande difficulté, avec des pertes de chiffre d'affaires allant de 50 à 90 %. Si des incertitudes pèsent sur la réouverture des certaines structures et sur les conditions de reprise des sorties scolaires, il est indispensable de relancer la dynamique des séjours dès cet été.

Aide aux centres d'accueil : de 2 000 à 8 000 €

Au-delà des **prêts à taux zéro** qui ont pu leur être accordés, les centres ont bel et bien besoin d'un coup de pouce pour passer la crise et renflouer leur trésorerie. Plutôt que de verser un *Pass classe de mer* aux organisateurs de séjours sous la forme d'une aide au transport, la Région a choisi d'apporter un soutien direct aux structures d'accueil en leur versant de 2 000 € à 8 000 € de subventions, selon la **part d'activité qu'elles consacrent aux classes de mer (20 % minimum)**.

En contrepartie de cette aide, les centres bénéficiaires s'engagent à faire profiter d'**offres préférentielles et attractives** les classes et groupes accueillis, notamment celles et ceux des **lycées bretons dont la Région est responsable**.

Doubler le nombre de séjours d'ici 2022

Cet effort post-Covid consenti par la Région correspond aussi à la volonté de voir le plus possible de jeunes bretons séjourner à la mer au cours de leur scolarité.

À ce jour, **seulement 10 % d'entre eux en bénéficient (12 à 13 000 enfants et ados/an)**.

C'est bien trop peu au regard de l'intérêt de ces séjours pédagogiques. « *Les classes de mer permettent aux jeunes de **se familiariser avec le milieu marin**, les sports de glisse et les pratiques nautiques, mais aussi avec **une biodiversité remarquable** qu'ils sont incités, sur place, à respecter et préserver* », assure **Loïg Chesnais-Girard**, Président de Région, très attaché à l'éducation à l'environnement.

La **mission de coordination de la filière nautique**, engagée par la Région mi-juin, a entre autres priorités celle de développer le nautisme éducatif, porteur de valeurs solidaires. « *Il faut accompagner les Bretonnes et les Bretons tout au long de leur parcours nautique, de la classe de mer jusqu'à la course au large !* », affirme le Président de Région.

Une capacité d'accueil et d'hébergement de 3 000 lits

C'est en Bretagne, dans les **années 60**, qu'est né le concept de classes de mer. Soixante ans plus tard, la première région maritime de France reste le point d'ancrage privilégié de ce type de séjours avec, le long du littoral, une trentaine de centres d'une capacité globale de 3 000 lits.

Côtes d'Armor : Plouezec, Penvénan, Pléneuf-Val-André, Pleumeur-Bodou ; **Finistère** : île de Batz, Santec, Plounéour-Brignogan Plages, Brest, Logonna-Daoulas, Camaret, Crozon, Telgruc s/Mer, Douarnenez, Loctudy, Plobannalec-Lesconil, Treffriagat-Lechiagat, Pont-l'Abbé, Quimper, Île-Tudy, Moëlan ; **Ille-et-Vilaine** : Saint-Malo ; **Morbihan** : La Trinité s/Mer, Saint-Pierre-Quiberon, Sarzeau, Damgan.

Informations et renseignements

02 90 09 17 31 ou spomar@bretagne.bzh

SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Julien Lagache (07 87 21 88 97)

www.bretagne.bzh/espace-presse @regionbretagne